



Convocation :..... 15.09.2020	Membres (statutaires.... 10
Affichage :..... 15.09.2020	(présents..... 8
	(votants..... 8

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2020 À 18H

N° 2020/8

Objet : Approbation de la décision modificative n°1 au budget 2020

Membres présents :

Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet :

Mme Geneviève VICENTE, Arnaud BOUSQUET, Mme Catherine DURAND, MM. Michel MARTIN, Francis MATHIEU.

Conseil Départemental du Tarn :

Mme Florence ESTRABAUD, Mme Isabelle ESPINOSA, M. Michel BENOIT.

Secrétaire :

Mme Isabelle ESPINOSA

Assistaient également à la réunion :

Mme Marie-José KERBORIOU-GUIRAUD, membre suppléant

M. Jean-Luc CHAMBAULT, Directeur en charge du développement du site d'enseignement supérieur – recherche – innovation de Castres-Mazamet

Mme Idalina DOS SANTOS, Assistante – Syndicat mixte

Mme Josette FABRE, responsable des affaires financières

Délibération n°2020/8

Approbation de la décision modificative n°1 au budget 2020

Le Président ayant exposé,

Vu le budget du Syndicat mixte approuvé le 6 février 2020,

Des ajustements de crédits sur le budget principal sont nécessaires à la gestion budgétaire de l'exercice 2020.

Il convient de procéder à des virements de crédits conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Il s'agit, à crédits constants, d'une régularisation visant à respecter le ratio maximum réglementaire des dépenses imprévues par rapport aux crédits affectés.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des voix,

- approuve de Décision Modificative n° 1 du budget principal conformément au tableau annexé à la présente délibération.

Fait et délibéré à Castres, le 24 septembre 2020

Pour extrait conforme,
Le Président,




Arnaud BOUSQUET